



# Le St Laurentais

N°19

AVRIL / MAI / JUIN

2012



## MAIRIE

### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin

au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: [st.laurent.de.la.pree@mairie17.com](mailto:st.laurent.de.la.pree@mairie17.com)

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

## L'édito du Conseil Municipal des Jeunes

Chers concitoyens,

Nous sommes heureux de vous souhaiter le retour du printemps.

Avec lui, toute la bonne humeur !

Nous avons été comme tout le monde, un peu au ralenti pendant l'hiver, mais désormais les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) comptent bien se remettre au travail. D'ici très bientôt nous vous parlerons des avancées de nos projets : comité de travail sur la sécurité routière, aménagement de la cour d'école etc.

Pour le moment le CMJ compte faire l'apprentissage de la vie citoyenne.

C'est pourquoi nous allons visiter la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais prochainement.

Par ailleurs, nous sommes attentifs à vos besoins. Alors n'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des désirs, des idées de projet que vous souhaiteriez voir menées au sein de notre comité.

**Nous vous avons écrit un texte en honneur du printemps.** Bonne lecture et bon printemps.



*- On a parfois besoin de réconfort après un passage difficile, de moments doux.*

*- Où veux-tu en venir ?*

*- Il y a parfois ces moments doux, mais ils partiront un jour et reviendront un autre.*

*- ~~AAH~~ ... Je crois que j'y suis, tu veux dire qu'on a besoin d'une famille !*

*- Je suis d'accord, mais ce n'est pas ça ! C'est aussi le cycle de la vie !*

*- Le jour se lève, c'est cool qu'on ait eu l'idée de venir pour voir ça !*

*- Oui ! Les oiseaux vont commencer à chanter !*

*- ~~AAH NON~~ ! Ils vont faire un vacarme pas possible !*

*- Comment ?! Je n'entends rien !*

*- Je te l'avais dit ! J'en étais sûre !*

*- ~~RAAH~~ ! Maudit printemps tous les oiseaux chantent et je n'entends rien à ce qu'il me dit !*



**Le Conseil Municipal des Jeunes.**

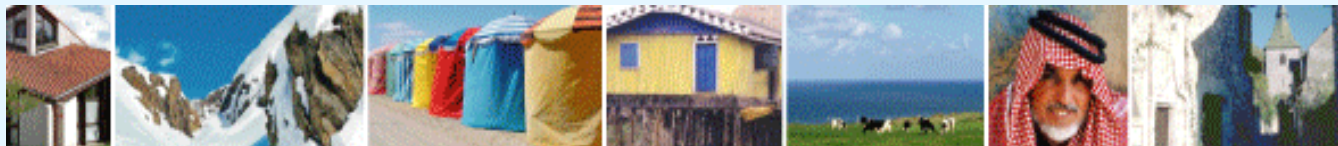
# INFOS SOCIALES

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE:

Le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00.

Son secrétariat est dans les locaux de la DTAS: 28 rue Chanzy à Rochefort. Tél: 05 46 88 15 79

### Vacances & Familles 17 Bat 4-42 cours Paul Doumer – 17100 Saintes



Des vacances d'été à petits prix pour les parents et les enfants, c'est possible dans 16 départements et 300 lieux d'accueil. → Vous avez : un passeport temps libre de la CAF, des bons vacances de la MSA. Des séjours de 1 à 2 semaines se font en maison individuelle, en caravane ou en mobil home. Vous êtes intéressés ?... Vous avez des questions ?... EXEMPLE : Coût d'un séjour de 2 semaines pour une famille de 4 personnes (coefficient CAF ou MSA de 330) quelle que soit la destination : 106 € Contactez-le : 05.46.74.38.50



Le jeudi 15 mars était organisé le **campus des métiers de l'artisanat** où différents diplômes furent proposés. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime vous accompagne à la définition de votre projet, vers votre entrée en formation et vous propose de vous former à chaque métier de l'artisanat.

Pour tous renseignements: rendez vous sur le site [www.cm-larochelle.fr](http://www.cm-larochelle.fr) et cliquer sur la page campus des métiers, vous aurez les différents métiers, l'intitulé des diplômes et toute la formation en alternance.

Par courriel : [campuslr@cm-larochelle.fr](mailto:campuslr@cm-larochelle.fr)

Par courrier: Campus des métiers, Le Prieuré, Rue du Château 17000 LA ROCHELLE Tél : 05 46 00 46 80

### L'APR 17 de Charente Maritime propose:

#### stages de remise à niveau et de prévention Routière comprenant :

- Les seniors sont-ils assujettis au Permis à points ?
- Comment se placer dans un giratoire à 3 voies ?
- Quels sont les nouveaux panneaux du code de la route ?
- De quels équipements obligatoires votre voiture doit-elle être pourvue ?
- Les comportements des automobilistes ont-ils évolués ?
- Faut-il se méfier des médicaments ?
- Quels sont les principaux facteurs de risques sur la route ?
- Peut-on vous enlever votre permis pour une question d'âge ?



Autant de questions que les seniors peuvent se poser au moment de prendre le volant ; et il faut y ajouter l'angoisse d'avoir à repasser son permis de conduire au moment de la retraite.

Pour y répondre, pour se rafraîchir la mémoire, pour se remettre à niveau, pour éliminer les mauvaises habitudes...

**Pour une meilleure mobilité aux seniors Saint Laurentais et afin de fixer une date de stage, les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la Mairie, aux heures d'ouvertures Tél : 05.46.84.00.35**



Cet article est une ébauche concernant **les transports à la demande** Afin de faciliter l'étude en cours de vos déplacements du domicile à vos rendez-vous extérieur (chez le Docteur, les spécialistes, le coiffeur, aller passer un après-midi à une manifestation associative sur la commune (etc)....

Nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées par ce mode de transport. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire à l'accueil de la Mairie, ou par téléphone au 05.46.84.00.35.

### COLLECTE ALIMENTAIRE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE 2012

Comme chaque année au Printemps la Banque Alimentaire effectue une Collecte de denrées alimentaires non périssables dans les Grandes et Moyennes Surfaces.

Il s'agit de récupérer, aux sorties du magasin, des denrées alimentaires, qui seront distribuées, tout au long de l'année, auprès des familles les plus démunies de notre Département. L'an dernier, l'action a permis de réunir plus de 132 tonnes de produits, qui furent stockées à Périgny ou Montils, plates-formes du département.

Prochaines collectes 13 et 14 AVRIL 2012 à l'épicerie utile sur la commune:

Nous recherchons toujours des volontaires pour effectuer ces collectes qui deviennent aujourd'hui indispensables.

Merci de prendre contact avec la mairie au 05 46 84 00 35, afin de vous inscrire sur la liste des personnes bénévoles.



Marlène Chassin  
Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales.

DELIBERATIONS

**1 – RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCE**

Suite à un audit, un appel d'offres a été lancé dans le but de renégocier les contrats d'assurances de la commune.

Seulement deux compagnies d'assurances ont répondu, Groupama et SMACL.

Après débat et au vu des éléments fournis, le conseil municipal a décidé de signer un contrat de 5 ans pour tous les lots avec Groupama, qui n'est pas le moins disant sur l'ensemble des lots mais qui a l'avantage de la proximité en cas de sinistre.

Cette décision est adoptée par 10 voix pour, 4 abstentions et 1 voix pour un mixte des deux compagnies.

**2 – ADMISSION EN NON-VALEUR**

Après examen, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, les admissions en non-valeur présentées. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget, article 654.

**3 – VENTE D'UNE PARCELLE A « TOUCHELONGE »**

Suite à la demande d'un particulier pour l'acquisition d'une partie de parcelle située devant sa propriété à « Touchelonge », une évaluation a été demandée aux services des domaines.

Cette estimation est de 3.700 € pour une superficie de 41 m<sup>2</sup> et les frais engagés seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal accepte cette proposition, à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tout autre document qui pourrait s'y rapporter.

**4 – APPELLATION D'UN CHEMIN**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Lau'Rando, remerciant la municipalité de les avoir secondés dans la remise en état d'un chemin pédestre.

L'association demande si le nom de « chemin pédestre des Roches » peut être donnée à ce sentier.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

**5 – APPUI MODERNISATION DE LA PANIFICATION**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un courrier de Monsieur Grégory THIN, boulanger à Saint-Laurent de la Prée.

Dans le cadre du développement artisanal dans les zones rurales, l'état accorde une aide financière aux petits commerces afin que ces derniers améliorent leur outil de production.

C'est pourquoi, Monsieur THIN demande un soutien de principe de la commune pour son projet de modernisation de la panification. Soutien accordé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

--- Les travaux nombreux sur le territoire communal continuent :

Un arrêt du bus au niveau du Camping « Les Charmilles », financé intégralement par le Conseil Général. Dans la continuité de cet ouvrage, l'extension d'une piste cyclable rejoignant l'existante est envisagée ; celle-ci serait financée par la CAPR.

Travaux également à l'intérieur du cimetière : reprise des tombes à l'état d'abandon et création d'un ossuaire.

Ecole primaire : Réfection de l'espace de la cour de récréation pour donner plus de confort aux enfants.

Route des Coudrées : Les raccordements des eaux de ruissellement allant de la zone du Bois Brûlé jusqu'au lotissement de la Croix des Joncs se terminent.

--- Projet d'un site classé qui entourerait largement Saint-Laurent de la Prée : Les élus s'inquiètent de l'impact d'un projet qui aurait pour effet de contraindre certains de nos concitoyens dans leurs futurs travaux.

Une enquête publique est prévue du 19 décembre 2011 au 17 janvier 2012. Les remarques de chacun devront être adressées à Madame La Préfète par lettre envoyée en recommandé avec accusé de réception.

## Conseil du 31 janvier 2012

Pour débiter, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Madame Dominique LE BRETON. La Préfecture est informée.

### **DELIBERATIONS**

#### **1 – Projet de classement de l'estuaire de la Charente - Grand site -**

Suite à la clôture de l'enquête publique concernant le projet de classement de l'estuaire de la Charente. Il convient maintenant que les conseillers municipaux émettent un avis sur le dit projet.

Les observations suivantes sont formulées:

##### **1 – les équipements touristiques**

En date du 27 septembre 2010, la commune de St Laurent de la Prée a été classée « commune touristique » pour une durée de 5 ans, par arrêté préfectoral n° 2602 DRCTE B 2. Pour conserver ce classement la commune a prévu d'aménager plusieurs équipements touristiques sur le périmètre du futur site classé : des pistes cyclables, chemins de randonnées, zones de stationnement aux abords des sites touristiques, aménagement des étangs de pêches et aires de pique-nique. De plus les deux campings situés sur le territoire communal sont en plein essor et vont s'agrandir dans les prochaines années.

##### **2 – les équipements urbains**

L'urbanisation est forte aux abords du périmètre du futur site classé. Des équipements publics, notamment en matière de gestion et traitement de l'eau, sont nécessaires et devront être implantés au sein même du périmètre du site classé. Plusieurs équipements sont d'ores et déjà identifiés : extension des lagunages communaux.

##### **3- le golf**

L'ensemble du golf, actuellement aménagé en 9 trous, est concerné par le périmètre de classement du site. Cette situation particulière appelle deux observations :

- L'entretien courant du golf ainsi que les aménagements nécessaires à son fonctionnement normal ne doit pas donner lieu à des demandes d'autorisation.
- Dans le cadre du projet d'extension du golf existant, les modifications éventuelles apportées aux parcours existants ne pourront pas être remis en cause par les dispositions du classement.

Les élus du conseil municipal donnent un avis favorable au projet de classement du site de l'estuaire de la Charente, **sous réserve de retirer les parcelles des planches n°1, 2, 3 et 4 plan DREAL 2011.**

Planche n°1 – Touchelonge section ZL et Bois Madame section C

Planche n°2 – Le Bois section C, Prés des Perrières section ZK, La Bertauderie section AI, Bois Maché section AB  
Terre des Coteaux section ZL

Planche n°3 – St Pierre sud et Prés de Loire

Par ailleurs, le conseil municipal refuse d'adosser la convention RAMSAR à la délimitation du périmètre grand site de l'estuaire de la Charente.

**Si cette demande de retrait n'est pas respectée, les élus émettent, à l'unanimité, un avis défavorable au classement du site de l'estuaire de la Charente.**

#### **2 – CONVENTION POUR DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE**

Un projet de convention pour le diagnostic de recherches archéologiques dans le cadre de l'aménagement du centre bourg suite à l'arrêté AD/11/262 émane du préfet de la région Poitou-Charentes.

Dans le cadre du futur aménagement, il est fait obligation à la commune de faire ce diagnostic. Un projet de convention a été établi avec l'INRAP, et nécessite la signature du Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des documents afférents à ce dossier.

#### **3 – APPELLATION D'UNE VOIE**

Une première maison est construite dans le lotissement « Les Acacias », il convient donc maintenant de donner un nom à cette nouvelle voie.

Il est proposé « impasse des Vignes ».

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### 4 – DESIGNATION ADRESSE POUR SITUATION PARTICULIERE DE TERRAIN

Une particularité du territoire fait apparaître la construction de maison sur la commune de St Laurent de la Prée alors que les boîtes aux lettres sont situées sur la commune de Fouras. Avec l'accord des cette dernière, il est décidé, à l'unanimité, de rattacher l'ensemble de ces habitations avec les adresses suivantes : n°1, 3 et 5 chemin des Ajoncs, 17450 Saint-Laurent de la Prée.

#### QUESTIONS DIVERSES

--- La réhabilitation des chemins ruraux s'avère nécessaire ; certains d'entre eux ayant été annexés par leurs riverains et labourés.

--- Dans le cadre des travaux engagés, signalons le travail sérieux et abouti de Monsieur François BOUTIRON pour le curage des fossés du marais de l'Aubonnière avec une partie de celui de St Laurent. Après plusieurs années de travail en relation avec le syndicat des marais et l'UNIMA, ces lieux vont retrouver leur vocation première avec une répercussion notoire sur la faune et la flore de ces territoires. Il serait souhaitable que l'exemple soit suivi pour le reste des marais.

--- Travaux sur la route Impériale avec création d'une piste cyclable, nettoyage des haies qui sera suivi de la plantation de nouveaux arbres. Ces travaux sont efficacement réalisés par le personnel communal.

# INFOS

#### INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2012

Pour les parents concernés, vous devez préinscrire vos enfants nés en 2009 et 2010 le plus tôt possible en mairie, ceci dans le but de préserver le nombre de classes à la rentrée.

#### Nouvelle carte électorale :

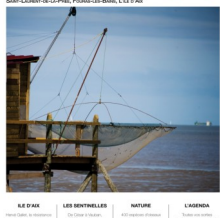
A l'heure de la rédaction de ce journal, le secrétariat de la mairie prépare les 1397 nouvelles cartes électorales, pour la période de 2012 à 2016. Elles seront distribuées avant le 22 avril prochain, pour le premier tour de l'élection présidentielle, 1er scrutin de cette année. La nouvelle carte aura la même couleur que la précédente, source de confusion ! Les nouvelles cartes seront valables pour tous les scrutins des 5 prochaines années, de 2012 à 2016 inclus. Elles devront être conservées par les électeurs jusqu'en décembre 2016, avant la prochaine refonte générale des listes électorales prévue en 2017.

Attention, la nouvelle carte électorale a la même couleur que la précédente, pensez à détruire l'ancienne pour éviter toute erreur !



**Cimetière** : les travaux débutés fin 2011 sont maintenant terminés. 100 nouvelles places sont disponibles et les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

HISTOIRE, CULTURE, PÊCHE, EMPLOI, ENVIRONNEMENT, JOURNALS, RECETTES ET ADOPTA  
**la presqu'île**



#### Un nouveau magazine gratuit,

« La Presqu'île » paraît à partir de la mi-juin et sera distribué dans les communes de Saint Laurent de la Prée, Fouras et l'Île d'Aix.

Ce magazine de 80 pages mettra en valeur le patrimoine culturel et touristique de notre territoire.

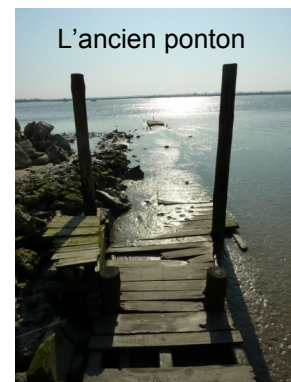
Aussi, si vous souhaitez faire paraître une publicité dédiée à votre activité, n'hésitez pas à venir vers nous avant le 15 mai.

Contact : Elodie Boutiron & Damien Lê-Thanh 06-22-12-46-03 ou 06-63-26-67-78

**Une architecte s'installe sur la commune:** Mme Marie-Alice Béchut, Architecte dplg. Tél: 06 16 18 41 55

Adresse: 24 Impasse du Moulin de Signel. Site web: [www.bechutarchitecture.fr](http://www.bechutarchitecture.fr) Courriel: [contact@bechutarchitecture.fr](mailto:contact@bechutarchitecture.fr)

**Un nouveau ponton pour les plaisanciers** : l'ancien ponton, détruit en partie par la tempête Xynthia sera remplacé pour cet été par un ponton flottant de 20 mètres de long sur 2,5 mètres de large. Il sera ancré sur des poteaux en béton et permettra l'embarquement à marée haute pour rejoindre l'océan situé à environ 2 kms de parcours fluvial sur l'embouchure de La Charente. La cale a également été réhabilitée et avec son parking à proximité, elle permettra la mise à l'eau des embarcations.



L'ancien ponton



Le futur carrelet

La municipalité recherche des poteaux en bois de lignes Télécom ou EDF pour la reconstruction d'un carrelet municipal.

Ce dernier sera **un carrelet pédagogique**,

de plus il sera libre à la location pour les St Laurentais désireux de passer une journée à la pêche au carrelet. Il faut 30 poteaux de 7 à 8 m de long, si vous en avez ou si vous en connaissez à vendre merci de communiquer les informations à la mairie.

Vendredi 27 janvier, sous les Halles d'Angoulême, à l'occasion du Festival International de la Bande Dessinée, la Région Poitou-Charentes a organisé la **5ème édition du concours de la restauration collective** «Des Talents des Papilles», en partenariat avec la ville d'Angoulême. Cette année, c'est le thème « Bande dessinée et Gastronomie » qui était à l'honneur. Comme pour les précédentes éditions, les recettes réalisées par les équipes de cuisine des lycées ont été composées à partir de produits saisonniers issus du terroir.

Sur 93 lycées au départ, cinq des dix équipes sélectionnées ont réalisé un repas complet pour 10 personnes à partir d'un panier garni inspiré d'une planche de BD.

L'équipe première est celle du lycée Marcel Dassault de Rochefort composée de **Rodolphe Etourneau**, chef de cuisine et de

**la Saint Laurentaise Martine Astier**, technicienne territoriale.

A leur menu sur le thème "Le terroir" entrée, plat, dessert :

- Salade chaud froid avec flan potiron chèvre
- Pot au feu d'agneau et ses sujets en légumes tournés
- Charlotte façon Tiramisu au deux chocolats

Après notre boulanger, c'est une brillante cuisinière qui met à l'honneur St Laurent de la Prée à un concours régional en 2012. Félicitations à Martine et à son chef de cuisine Rodolphe.



Samedi 4 février a eu lieu la remise **des arbres aux nouveau-nés** de St Laurent de la Prée en 2011.

Les 22 enfants étaient présents avec leurs parents.

La municipalité se réjouit d'avoir une population jeune avec des nouveaux arrivants, ce qui permet de pérenniser les classes de l'école.

Remerciements à Monsieur Thérésien, pépiniériste de la commune, pour la présentation très importante de ses végétaux et dont les explications ont été écouté d'une oreille attentive par l'assistance.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

(À côté de la Mairie)

Mardi / Jeudi : 14h30 à 17h00

Mercredi : 14h00 à 16h00

+ de 3 000 livres à votre disposition

**Tarif valable 1 an à la date d'inscription:**

**Famille 12€ Adulte 10€ Enfant 2€**

### **NOUVEAU à la bibliothèque: la découverte des écritures**

le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

L'animateur Michel Robert, homme passionné, encadre une dizaine d'enfants de 8 à 14 ans aux ateliers ludiques et éducatifs.

Renseignements par téléphone 06.71.87.39.64



## Groupe folklorique



## Les Joyeux Lurons bon accueil

## AVRIL

# AGENDA

**Dimanche 15:** à 14h30, le Club du Bon Accueil organise son **INTER-CLUB** salle du casino à Fouras avec la participation de la chorale d'HARMON'Ille chantant de La Pallice, le GROUPE FOLKHLORIQUE et la section COUNTRY de St Laurent de la Prée.

Le pot de l'amitié clôturera cette après midi récréative. Entrée gratuite Venez nombreux . Contact : Mme Claudine Martineau 05 46 84 09 47

**Dimanche 22:** 1er tour de l'élection présidentielle

## MAI

**Dimanche 6:** 2ème tour de l'élection présidentielle

**Mardi 8: CEREMONIE COMMEMORATIVE du 8 Mai 1945.** 11h30 : rassemblement devant la mairie.  
12h00 : cérémonie devant le monument aux morts, remise des décorations, allocutions et dépôts de gerbes.  
12h30 : salut aux drapeaux puis vin d'honneur offert par la municipalité.

**Dimanche 27: 14ème VIDE GRENIER / BROCANTE** organisé par l'association Parenthèses Route des Coudrées. Prix: 2,50 € le mètre linéaire, ouvert à tous, particuliers et professionnels, installation à partir de 6h30. Restauration, buvette, animation musicale, tombola. Clôture des inscriptions le 19 mai, paiement à la réservation avec pièce d'identité obligatoire. Contact : association Parenthèses : 07 77 96 65 92 (heure repas)

**Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28:** de 8h00 à 12h00 « **Les chasseurs ont la pêche** » **CONCOURS DE PÊCHE à LA TRUITE**, organisé par l'ACCA à l'étang de Mme Daunus, près du pont d'Yves, Route des Carcaux D214. Nombreux lots à gagner et bourriche. Repas sur place. Règlement: 2 lignes par pêcheur canne ou lancer, appâts, vifs et cuillères interdits. Inscription chez Mr Michel HUBERT 05 46 84 01 70 et chez Mr Yves GUIBERT 05 46 84 00 86.



## JUIN

**Dimanche 10:** 1er tour des élections législatives

**Vendredi 15: FÊTE DE L'ECOLE** après la classe. La fête est organisée par l'école pour le spectacle des enfants puis l'association des parents d'élèves prend le relais pour toutes les animations extérieures : jeux, tire à la corde, deux structures gonflables de Yaka jouer, pesée du jambon (lots à gagner), grillades, buvettes. Renseignements: Mme Marielle Bernes 05 16 84 07 55.

**Dimanche 17:** 2ème tour des élections législatives

**Dimanche 24:** à partir de 15h00 **FÊTE de la MUSIQUE** sous le préau de l'ancienne école devant la mairie. Organisée par le groupe staff avec la participation du groupe Little Baggies et autre surprise...

Au programme de la bonne humeur de la musique du soleil.

Entrée gratuite



**Samedi 30:** à partir de 21h00 le Modern 'jazz de saint Laurent de la Prée présente son **GALA DE DANSE** à la salle culturelle du Breuil Magné avec la participation de « Lili » chanteuse de variétés musicadance de Châtelailon-Plage

Entrée : 5 € - gratuit – 12 ans

Alors tous a vos agendas et réservez votre soirée !



Après avoir fêté avec succès la St Valentin le 11 Février 2012 l'association **Fest' en Herbe** est repartie à travailler sur le festival qui se déroulera les **28, 29 et 30 septembre 2012.**



# FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT



**Les classements suivants sont erronés suite à de nombreux matchs annulés à cause des intempéries.**

L'équipe 1<sup>ère</sup> se classe actuellement 11<sup>ème</sup>. Prochains matchs les dimanches 15 et 29 avril et 13 mai à Fouras à 15H00. L'équipe joue le 4<sup>ème</sup> tour de la coupe Aristide Métayer le 8 avril (tirage pas encore effectué). La saison devrait se terminer le weekend du 19 et 20 mai.

La Réserve se classe actuellement 5<sup>ème</sup>. Prochains matchs les dimanches 15 et 29 avril et 13 mai à St Laurent à 15H00. La saison devrait se terminer le weekend du 19 et 20 mai.

Les Vétérans se classent 3<sup>ème</sup>. Prochains matchs les vendredis 30 mars, 28 avril et 12 mai à Fouras à 21H00. L'équipe est toujours en course pour la coupe des Vétérans.

L'équipe des U16 U17 U18 commencent leur 2<sup>ème</sup> phase et jouent le dimanche 1 avril à Rochefort le samedi 14 dans l'île de Ré, le 21 à Fouras à 15H00 et le 12 mai à Fouras à 15h00.

L'équipe des U12 U13 se classe 5<sup>ème</sup> au début de cette 2<sup>ème</sup> phase. Prochains matchs les samedis 14 avril et 5 mai à 10h30 à Fouras, et dernier match le 12 mai à Saint Jean de Liversay.

L'équipe des U10 U11 jouera le samedi 14 avril à 10H30 à St Laurent, le 5 mai à Surgères et le 12 mai à St Laurent.

Les équipes des U7 U8 U9 vont faire de nombreux plateaux (voir affichage au stade de St Laurent ou demander a FRED) et termineront par La Journée Nationale des Débutants le samedi 26 mai à Périgny.

## **LOTO DU FOOT le VENDREDI 1 JUIN à 20H30 à SAINT LAURENT**

**L'Assemblée Générale aura lieu début JUIN (après celle du District)  
Vous en serez informé par affichage aux deux stades et par les journaux locaux.**

Pour tous renseignements : Mme Guigner 07 86 18 32 04 Présidente du club Fouras St Laurent.

Stéphane Marchand. Vice président.

La municipalité remercie vivement l'entreprise St Laurentaise «**Couverture 17**» qui a remis bénévolement en état les toits des écoles du village.



121 A Imp. du Moulin de Signel - 17450 ST LAURENT DE LA PRÉE  
Tél./Fax 05 46 99 83 34 - Port. 06 85 50 11 37

E-mail : couverture17@hotmail.fr

Marrakech en famille avec sa femme et sa fille née en 1968, il est instructeur pédagogique. Il quitte l'Armée de l'Air en 1989 avec le grade d'adjudant-chef et c'est en janvier 1990 qu'ils arrivent à St Laurent de la Prée. Il monte l'équipe de foot avec Monsieur Gérard Boissarie, puis rentre au club du Bon accueil et fait de la danse folklorique. Plus tard il crée la section danse Country. Il participe à toutes les manifestations de St Laurent, les journées "C'est quoi ton sport," le festival country en 2008, les forums des associations à l'école et fait des paëllas délicieuses pour les associations. Il est papa d'une fille unique et grand-père de 7 petits enfants.

## **Monsieur Jean-Claude COSTA citoyen d'honneur de l'année 2012.**

Jean-Claude est né le 28 mai 1937 à Souma département d'Alger, son père était dans le chemin de fer, sa mère garde barrière. Après avoir passé un CAP d'ajusteur, il rentre à l'Armée en 1956 et part faire la guerre en Algérie. Il revient se marier le 6 septembre 1958 puis repart avec son épouse Michèle à Boufarik en Algérie, (elle a la trouille, surtout des chalcals qu'elle entend la nuit.) Il est embarqué en hélicoptère comme mécano et assure les missions d'évacuation sanitaires jusqu'en 1961 avant l'indépendance. Il est muté à Châteaudun puis à Rochefort comme instructeur pendant 12 ans à la section pédagogique.

En 1976 ils partent à



Concluons par ce proverbe Charentais: *Meûx vaut se moucher deux fois que s'arracher le nez !*  
Mieux vaut s'y reprendre à deux fois que tout casser !